



***Programme particulier d'urbanisme
de l'écoquartier Lachine-Est***

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal
10 mai 2022

CONCERT'ACTION LACHINE

Concert'Action Lachine (CAL) est une table de concertation pour le développement social, intersectoriel et multi-réseaux, regroupant une cinquantaine d'acteurs du milieu en lien avec le développement social local.

Notre mission est de travailler, en concertation avec la communauté à l'amélioration des conditions de vie des résidents de Lachine dans une perspective de développement durable.



LACHINE : UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉE

- 2015 Sommet de Lachine : vision commune pour le développement de Lachine - naissance d'Imagine Lachine-Est
- 2017 Rapport **Vision d'une communauté, grandes lignes du plan directeur de Lachine-Est**. Produit par la CDEC LaSalle-Lachine et Möbius4 suite à l'obtention d'un mandat de l'Arrondissement de Lachine
- 2018 Forum citoyen sur le développement de Lachine-Est organisé par l'Arrondissement de Lachine



LACHINE : UNE COMMUNAUTÉ MOBILISÉE (suite)

- 2019 Sommet de Lachine-Est sur le thème de « L'écoquartier d'aujourd'hui, la ville de demain ». Organisé par Imagine Lachine-Est et des organismes locaux
- 2019 Dépôt de 65 mémoires et 64 opinions en ligne lors de la démarche de consultation de l'OCPM
- 2019 Présentation d'une proposition de Bureau de concertation par la CDEC LaSalle-Lachine, Imagine Lachine-Est et Concert'Action Lachine



L'ATELIER LACHINE-EST ET LE BUREAU DE PROJET PARTAGÉ

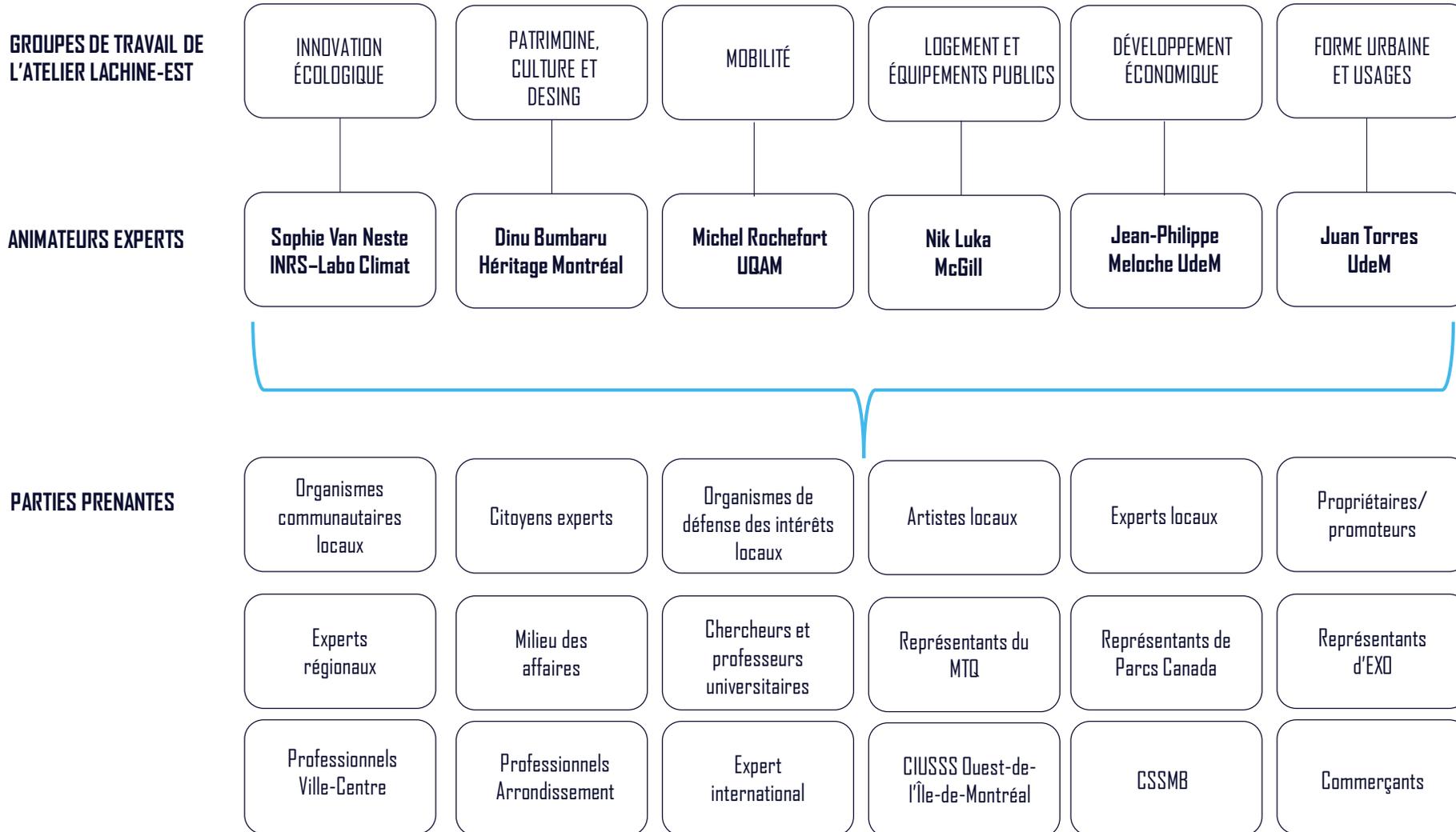
La création d'un bureau de projet partagé et la mise sur pied de l'Atelier Lachine-Est (ALE) pour l'aménagement d'un écoquartier



La démarche de l'ALE avait pour objectif d'alimenter le programme particulier d'urbanisme de Lachine-Est.



DÉMARCHE DE PLANIFICATION COLLABORATIVE DE L'ALE



RECOMMANDATIONS

- Prévoir des mesures complémentaires pour atteindre réellement un minimum de 20 % de logement social au sein du nouveau quartier, car le *Règlement de métropole mixte* peut ne pas se traduire ainsi sur le territoire.
- Prévoir dès maintenant la mise en place d'OBNL d'habitation qui pourraient prendre le relais des maisons de chambres et offrir un lieu de vie salubre et sécuritaire.
- Assurer une mixité sociale viable sur le long terme en offrant une quantité suffisante de logements sociaux et communautaires (OBNL d'habitation, coopérative, etc.).



RECOMMANDATIONS (suite)

- S'inspirer d'anciens règlements de la Ville de Lachine (2612) et de la Ville de Montréal (02-105), concernant le *Programme de subvention à la revitalisation des vieux quartiers* qui visait à remettre en état les immeubles résidentiels du Vieux-Lachine et sa mise en valeur et qui protégeait aussi les locataires par une entente de contrôle des loyers avec les propriétaires.



RECOMMANDATIONS (suite)

- S'assurer d'une implication citoyenne pour le développement de l'ensemble des valeurs et objectifs de l'écoquartier.
- Le tramway est le mode de transport structurant envisagé et à développer pour la réalisation d'un réel écoquartier et d'un véritable TOD.



CONCLUSION

« Le revenu est le prédicteur le plus important de l'empreinte carbone des individus. Réduire les inégalités dans nos villes aide à réduire les émissions et les vulnérabilités aux changements climatiques. Des mesures pour le logement social et abordable font partie de la solution. Réduire les émissions liées au transport est plus difficile quand les logements des quartiers urbains sont inabordables et exclusifs, et quand le coût ou l'accès au transport en commun sont prohibitifs »

(Recommandation issue du rapport du GIEC, Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine, 2022).





Myriam Grondin

Directrice, Concert'Action Lachine

m.grondin@concertactionlachine.com

514.473-2045



Merci!

